

Voir avec les oreilles

Rédigé par Isabelle Jourdain

Enseignante spécialisée à l'Institut des Jeunes Aveugles

**« Par ces deux fenêtres grandes ouvertes sur le monde¹,
les idées entrent à flots » (Pierre Villey, Le monde des aveugles)**

L'audition, tout comme le toucher, est un sens privilégié des personnes déficientes visuelles car elle permet de prendre des informations. A la différence du toucher, cette prise d'informations se fait à distance. Elle donne donc accès à un espace plus vaste que le toucher. Mais tout comme le toucher, elle doit être développée par l'apprentissage et l'expérience.

Tout d'abord il faut rappeler que l'audition est un sens fonctionnel in utero. Le fœtus n'est-il pas dans un environnement peu silencieux car déjà soumis notamment au bruit des battements de cœur de sa mère ?

De plus, dès la naissance, l'enfant est en mesure de percevoir les sons de parole produits par son entourage et il reconnaît la mélodie et la prosodie de la voix maternelle. Il répond également à une stimulation auditive par clignement des paupières et parfois orientation de la tête vers un stimulus sonore.

Le nouveau-né a donc des capacités de discrimination auditive fine et perçoit une grande variété de contrastes de phonétique bien avant de pouvoir les reproduire.

L'audition est une modalité perceptive d'une grande importance. Les récepteurs auditifs réagissent aux vibrations émises par des sources sonores et permettent aux personnes déficientes visuelles :

- « l'acquisition et l'utilisation du langage, ce qui facilite beaucoup leur

accès aux représentations symboliques et à la communication sociale » (Toucher pour connaître, Psychologie cognitive de la perception tactile, Yvette Hatwell, Arlette Streri, Edouard Gentaz).

En effet la médiation verbale va permettre de guider par exemple l'exploration tactile d'un objet. Plus encore, par la précision qu'il peut avoir, le langage permet une « traduction » des informations visuelles non perçues.

- d'obtenir des informations sur les propriétés et la nature des objets. En effet selon leur matière, les objets ne réagissent pas de la même manière à la percussion : le verre que l'on pose sur la table ne fait pas le même bruit que les couverts qui sont en acier. Par l'ouïe on peut également apprendre que certains objets ont une partie creuse ou qu'ils sont composés de plusieurs parties. Ainsi la personne déficiente visuelle peut peu à peu se construire un répertoire sonore essentiel à sa connaissance du monde environnant (Si le bruit est entendu mais pas reconnu, l'information devient alors inutile). Il est alors possible d'effectuer une première classification des objets à partir de sons typiques. Mais les informations apportées par l'audition sur la nature des objets restent sommaires. Le sens auditif ne suffit donc pas ; pour acquérir une bonne connaissance de l'objet, il est nécessaire au préalable (ou simultanément) de le faire toucher.

- de donner indirectement des informations temporelles. Les personnes déficientes visuelles peuvent se repérer par rapport aux sons associés à certains actes de la journée et à leur périodicité (bruit de la douche, du réveil par exemple).

- d'accéder à une information spatiale essentielle. En effet pour pouvoir se déplacer, une personne déficiente visuelle doit avoir une compréhension de son environnement et savoir utiliser de façon efficace les informations sonores

qu'elle perçoit. Elle doit dans un premier temps entendre le son et l'identifier et ensuite le localiser et l'interpréter.

Localiser une source sonore revient à déterminer sa position ainsi que sa distance.

« Par la différence d'intensité et le délai temporel interauriculaire une personne déficiente visuelle peut « latéraliser » précisément (à 2 degrés près) une source sonore » (Steven Bernas, *Le corps sensible*). Cette localisation suivie d'une interprétation permettra à la personne déficiente visuelle d'agir en conséquence voire d'anticiper.

À partir de l'audition, il est possible de comprendre l'organisation et de se représenter un carrefour : sa forme, sa régulation (feux, stops, priorités à droite...), la largeur des rues, le nombre de voies et les sens de circulation. Autant d'informations nécessaires pour pouvoir choisir une technique de traversée qui permettra d'être en sécurité.

L'audition est donc un sens fondamental pour les personnes déficientes visuelles mais il ne se suffit pas à lui-même. Il est important de compléter les informations sonores par des informations tactiles notamment. Ainsi grâce aux différentes expériences sensorielles, la personne déficiente visuelle établit peu à peu des connexions et apprend à les combiner pour accéder à une connaissance optimale du monde qui l'entoure. L'exemple de Françoise Martinez, psychologue, illustre bien ce propos :

« Lorsque la vision n'est pas disponible, un avion entendu au loin (= vroom), l'avion dans lequel on s'installe (= fauteuil), l'avion-maquette exploré tactilement, sont trois objets de connaissance différents, indépendants les uns des autres, associables seulement par le vocable « avion », si et seulement si le mot « avion » a été rencontré au moment de chacune de ces trois expériences différentes. »

¹ Pierre Villey fait référence ici au toucher et à l'audition.